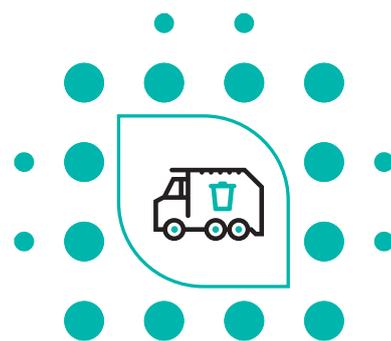


Observatoire
Déchets
Économie
Circulaire



CHIFFRES CLÉS DES DÉCHETS
DANGEREUX SUR LE TERRITOIRE
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Chiffres clés

mars 2024

Données
2021



Les déchets dangereux produits en Centre-Val de Loire

En 2021, 273 841 tonnes de déchets dangereux ont été produites au total (hors VHU et DEEE) en région Centre-Val de Loire.

Deux catégories sont à distinguer dans la production de déchets dangereux :

- les déchets non diffus provenant des gros producteurs, c'est-à-dire que la production est supérieure à 2t/an
- les déchets diffus produits par une diversité de petits acteurs : les ménages, les artisans...

Près de 168 780 t, soit 62% des tonnages, ont été produites par des gros producteurs et 52 677 t par les petits producteurs. Il existe une incertitude de 52 384 t pour lesquelles il n'est pas possible d'affecter un type de producteur. Cette incertitude est liée aux bases de données qui sont déclaratives et qui ne sont pas complétées par l'ensemble des acteurs.

Le traitement des déchets dangereux produits en Centre-Val de Loire

En 2021, 273 841 tonnes de déchets dangereux ont été produites au total (hors VHU et DEEE) en région Centre-Val de Loire.

Deux catégories sont à distinguer dans la production de déchets dangereux :

- les déchets non diffus provenant des gros producteurs, c'est-à-dire que la production est supérieure à 2 t/an
- les déchets diffus produits par une diversité de petits acteurs : les ménages, les artisans...

Près de 168 780 t, soit 62% des tonnages, ont été produites par des gros producteurs et 52 677 t par les petits producteurs. Il existe une incertitude de 52 384 t pour lesquelles il n'est pas possible d'affecter un type de producteur. Cette incertitude est liée aux bases de données qui sont déclaratives et qui ne sont pas complétées par l'ensemble des acteurs.

En 2021, les principaux déchets dangereux produits (hors VHU et DEEE) en tonnages sont :

- Les déchets liquides (36 762 t – 13%) ;
- Les eaux de lavage industriel (24 771 t – 9%) ;
- Les résidus de séparateurs eau/hydrocarbures (21 380 t – 8%) ;
- Les accumulateurs au plomb (21 822 t – 8%).

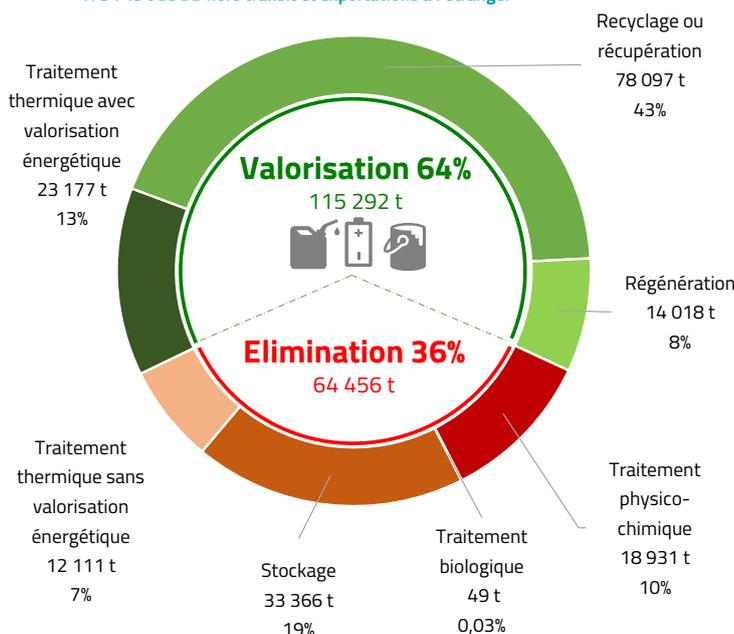
A noter qu'au niveau de la répartition départementale de la production de déchets : le département du Loiret produit près de 43% des tonnages, suivi par l'Indre-et-Loire (15%).

En 2021, les principaux déchets dangereux produits (hors VHU et DEEE) en tonnages sont :

- Les déchets liquides (36 762 t – 13%) ;
- Les eaux de lavage industriel (24 771 t – 9%) ;
- Les résidus de séparateurs eau/hydrocarbures (21 380 t – 8%) ;
- Les accumulateurs au plomb (21 822 t – 8%).

273 841 t de DD en 2021

179 749 t de DD hors transit et exportations à l'étranger



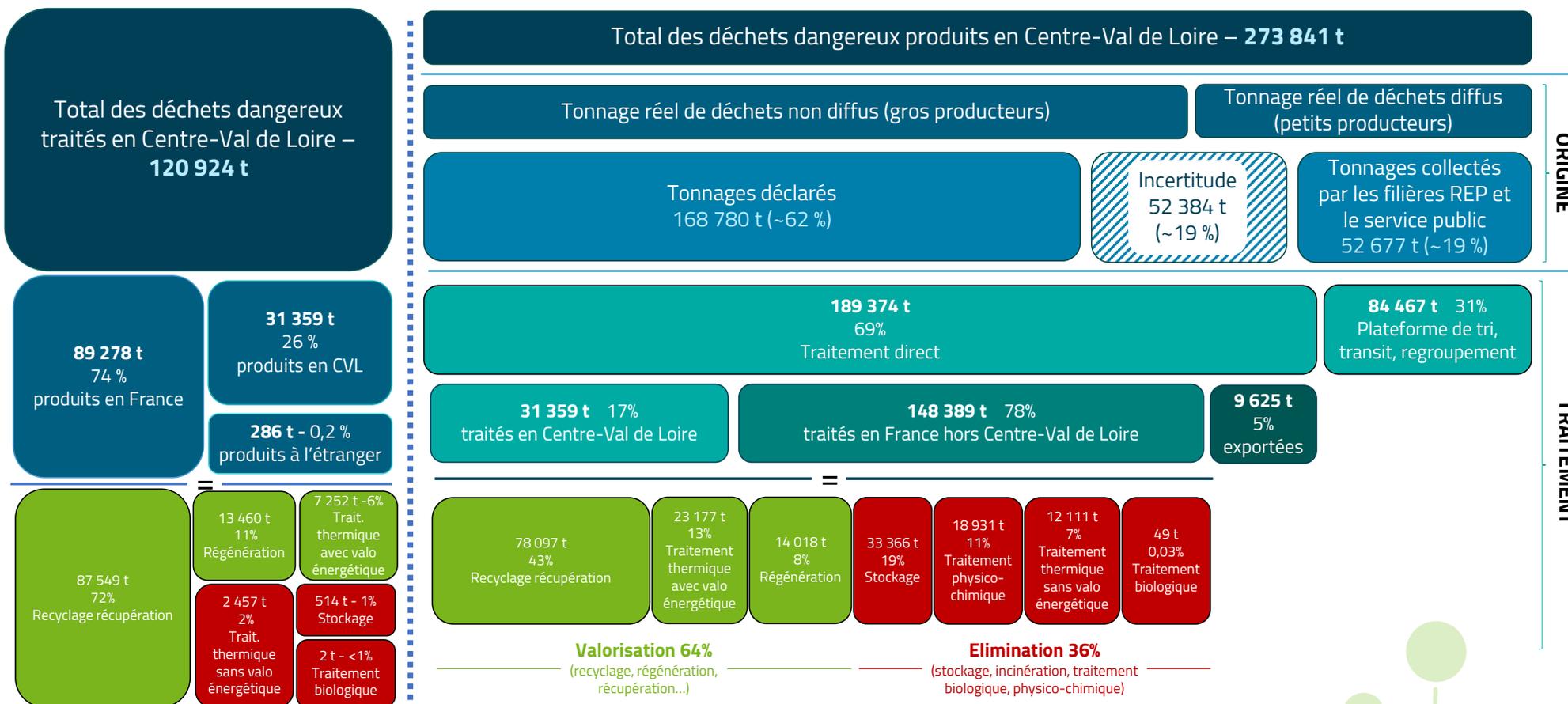
Les déchets dangereux traités en Centre-Val de Loire

En 2021, 120 924 tonnes de déchets dangereux (hors VHU, hors DEEE, hors transit et regroupement) ont été traitées en région Centre-Val de Loire (95 520 tonnes en 2015) :

- 26% des déchets dangereux produits dans le Centre-Val de Loire ont été traités en région (31 359 tonnes) contre 15% en 2015
- 74% de ces déchets ont été produits hors de la région mais sur le territoire national (89 278 tonnes)
- 0,2% de ces déchets dangereux ont été produits à l'étranger (Suisse et Luxembourg)

Les unités de traitement en CVL permettent d'atteindre un taux de valorisation de 90% des déchets réceptionnés et 10% d'élimination.

Synthèse de la gestion des déchets dangereux en région Centre - Val de Loire en 2021



■ Priorités régionales

La directive européenne 2008/98/CE établit une hiérarchie de déchets au premier rang de laquelle se trouve la prévention. À travers le SRADDET, le Conseil Régional Centre-Val de Loire s'est fixé des objectifs pour réduire la production de déchets sur le territoire et augmenter la valorisation des déchets produits. Ainsi, le Conseil Régional peut être sollicité par les acteurs du territoire pour bénéficier des dispositifs d'aides mis en place. Parmi les thématiques phares, on retrouve les démarches de prévention et de sensibilisation, la promotion du réemploi, la tarification incitative, les actions particulières sur les déchets du BTP et les biodéchets et sur les trois axes de l'économie circulaire.

Étude réalisée par

TRIDENT
SERVICE

Pour toute information
complémentaire

Vos contacts au Conseil régional
Centre-Val de Loire

Julien MAUGÉ

chargée de mission "Plan déchet"
julien.mauge@centrevalde Loire.fr